



Commune d'ESSÔMES-SUR-MARNE

1 rue de l'Abbaye

02400 Essômes-sur-Marne

Téléphone : 03 23 83 08 31 – Télécopieur : 03 23 69 91 27

02400 ESSÔMES-SUR-MARNE

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 janvier 2020**

Le quorum ayant été atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h05.

Présents : M. Jean-Paul BERGAULT M. Jean-Yves BOUCHÉ M. Éric BREME
M. Gilles BUCQUET M. Jean-Paul CLERBOIS Mme DUCHESNE-HUOT Isabelle
M. Jean-Marc FABIANSKI M. Louis FORJAN M Pascal FREUDENREICH
Mme Frédérique LEANDRE Mme Danielle LOPPIN

Excusée : Mme Katty BLANCHET

Pouvoirs : M. Jean-Marc FABIANSKI à M. Jean-Paul CLERBOIS
Mme Carine GATTEAU à Mme Jmaïra SAMAKÉ

A été nommé secrétaire de séance : M. Éric BREME



Ordre du jour :

Affaires générales

- 001 : Campagne de stérilisation des chats errants- Convention avec l'association 30 Millions d'Amis
- 002 : Centre de loisirs de juillet – Organisation pour 4 semaines de centre – Approbation

Finances

- Etat des restes à réaliser au budget M14 - Information
- 003 : Travaux rue du Jeu d'Arc et rue de la Grenouillère et autres demandes - Demandes de subvention APV – Approbation

Patrimoine

- 004 : Achat de terrains – Approbation

Ressources humaines

- 005 : Règlement intérieur – Correction suite observations du comité technique du centre de gestion – Validation
- 006 : Proposition d'un Parcours Emploi Compétence (PEC) pour un agent communal
- 007 : Tableau des emplois – Suppression de poste-Création de poste
- 008 : Suppression d'un poste à 35 h d'adjoint d'animation - Création d'un poste adjoint d'animation à 12h00
- 009 : Tableau des emplois - Validation

Questions diverses

- Procès-verbal de la séance du conseil du 17 décembre 2019 : le procès-verbal du conseil municipal du 17 décembre dernier n'appelant aucune remarque, est adopté à l'unanimité.

AFFAIRES GÉNÉRALES

- **001/2020 : Campagne de stérilisation des chats errants / Convention avec l'association 30 millions d'amis**

Afin de poursuivre la campagne de stérilisation et d'identification des chats errants sur la commune, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'association 30 Millions d'amis, les crédits étant inscrits au budget de la commune. (700 €)

Vote à l'unanimité.

- **002/2020 : Centre de loisirs de juillet / Organisation pour 4 semaines de centre /Approbation**

Le Conseil Municipal valide la mise à disposition du personnel d'animation sur 4 semaines de centre sur le mois de juillet 2020, la rémunération de ces agents étant prise en charge par la communauté d'agglomération.

Vote à l'unanimité.

FINANCES

- **Etat des restes à réaliser au budget M14 / Information**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les états des restes à réaliser, en dépenses et en recettes :

- En dépenses, les restes à réaliser de la section d'investissement arrêtés à la clôture de l'exercice correspondent aux dépenses engagées au cours de l'exercice budgétaire écoulé mais non mandatées au 31 décembre.
- Les dépenses engagées concernent divers projets tels que : la création d'un chemin piétonnier, diverses études (bâtiments communaux, pluvial rue de la Marne, voirie, ...), divers travaux : parking et latrines publiques à Monneaux, USESA, travaux de voirie.
- Celles-ci s'élèvent pour l'année 2019, à la somme de : 272 738, 56 €
- En recettes, les restes à réaliser de la section d'investissement arrêtés à la clôture de l'exercice correspondent aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31 décembre.
- Il s'agit essentiellement de subventions à venir de l'État, du Département et de l'agglomération.
- Celles-ci s'élèvent pour l'année 2019, à la somme de : 109 993, 67 €

- **003/2020 : Travaux rue du jeu d'arc et rue de la grenouillère / Demande de subvention APV / Approbation**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil, les différentes demandes de subvention qui doivent être déposées auprès du Département pour le 31 janvier au plus tard, au titre de l'API (Aisne Partenariat Investissement) et de l'APV (Aisne Partenariat Voirie) :

Voir tableau de synthèse ci-après :

Projets	Coût total HT	Coût total TTC	Montant de la subvention demandée APV	Montant de la subvention demandée API
Travaux d'aménagement de trottoirs et de bordure rue du Jeu d'Arc	63 630,00 €	76 356,00 €	2018 : 15 997,50 € 2020 : 9 454,50 €	<i>non éligible</i>
Travaux d'aménagement au hameau de Bascon	22 160,50 €	26 592,60 €	8 864,20 €	<i>non éligible</i>
Travaux de voirie rue de la Marne	80 830,50 €	96 996,60 €	2018 : 20 520,00 € 2020 : 13 418,20 €	<i>non éligible</i>
Réfection de la Rue de la Borde à Montcourt	39 957,50 €	47 959,00 €	15 983,00 €	<i>non éligible</i>
Pose de caniveaux rue de la Borde à Montcourt	15 329,85 €	18 395,82 €	6 131,94 €	<i>non éligible</i>
Aménagement d'un trottoir sécuritaire Rue Jacques Fourier	20 744,40 €	24 893,28 €	8 297,76 €	<i>non éligible</i>
Aménagement d'un trottoir sécuritaire a Grand Montcourt	5 582,83 €	6 699,40 €	2 233,13 €	<i>non éligible</i>
Achat de "pietos" pour la sécurité des piétons	9 169,00 €	11 002,80 €	<i>non éligible</i>	1 833,80 €
Réalisation d'une signalétique sécuritaire rue Jacques Fourier et Grand Montcourt	4 284,00 €	5 140,80 €	<i>non éligible</i>	856,80 €

PATRIMOINE

- **004/2020 : Achat de terrains / Approbation (suite absence de quorum au dernier conseil-vente CLERBOIS-section YW n°20**

Considérant l'opportunité pour la commune de se porter acquéreur d'une parcelle dans le cadre des travaux hydrauliques envisagés sur la commune, Monsieur le Maire propose l'achat de terrain suivant :

Terrain cadastré YW n°20, appartenant aux consorts CLERBOIS (11 Rouvroy – 02400 Essômes-sur-Marne) – Lieudit Les Meulières – 20 a 92 ca, soit 2092 m² à 0,50 €, soit 1046 €.

Notaire : Me Aurélie BONNAY

Il est précisé que les frais de notaire sont à la charge de la commune.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal autorisent Monsieur le Maire à entreprendre les formalités administratives et régler les sommes dues relatives à cet achat, pour un montant total de : 1046 €.

RESSOURCES HUMAINES

- 005/2020 Règlement intérieur / Corrections suite observations du comité technique du centre de gestion/Validation

Monsieur le Maire rappelle que le règlement intérieur a été présenté et adopté par le conseil municipal le 16 juillet 2019. Il a cependant fait l'objet d'ultimes corrections, suite aux remarques formulées par le comité technique placé auprès du centre de gestion de l'Aisne réuni le 7 octobre 2019.

A l'unanimité, le conseil municipal valide le règlement intérieur qui sera remis aux employés communaux.

- 006/2020 : Proposition d'un Parcours Emploi Compétence (PEC) pour un agent communal

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un agent de la commune, actuellement en CDD sur un mi-temps, remplit les conditions pour pouvoir bénéficier du dispositif PEC.

Il s'agit d'un contrat aidé, l'Etat prenant en charge 55% de la rémunération.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal approuve le recrutement de l'agent concerné sur un contrat PEC, à temps complet, à compter du 1^{er} février 2020, pour une durée d'un an.

Il autorise également Monsieur le Maire à signer le contrat unique d'insertion – PEC avec pôle emploi.

- 007/2020 : Tableau des emplois / Suppression de poste / Création de poste

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un agent de la commune, remplissant les conditions d'expérience et d'ancienneté, peut bénéficier d'un avancement de grade, dans le cadre des promotions internes 2020.

La commission administrative paritaire réunie le 16 décembre dernier a émis un avis favorable à l'accès au grade d'agent de maîtrise pour agent affecté en qualité d'ASEM à l'école maternelle.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve :

- la suppression du poste d'agent spécialisé principal 1^{ère} classe (*ancien poste*), à temps complet
- la création du poste d'agent de maîtrise, à temps complet.

- 008/2020 : Suppression d'un poste à 35h de Mme PIETREMENT Jennifer adjoint d'animation / Création d'un poste d'adjoint d'animation à 12h00

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il avait délibéré favorablement lors de sa séance du 17 décembre dernier pour 'dédoubler' un poste pour un agent remplissant à la fois des missions d'animation et des missions administratives.

Le comité technique placé auprès du centre de gestion de l'Aisne a émis un avis favorable en date du 16 décembre mais suite à une erreur dans les temps de travail affecté pour chacun des postes, il convient de délibérer à nouveau pour :

- supprimer le poste d'adjoint d'animation à 35 h 00,
- créer le poste d'adjoint d'animation à 12 h 00 (*temps réellement réalisé par l'agent concerné*).

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.

○ **009/2020 : Tableau des emplois / Validation**

Les membres du conseil municipal valident, à l'unanimité, le tableau des emplois de la commune.

POINTS AJOUTÉS A L'ORDRE DU JOUR :

○ **010/2020 : Vente du terrain des Prouets / Approbation**

Le Maire propose à l'assemblée la vente du terrain des Prouets (Les Coquelicots) à Monsieur Winiarski et Madame Gérard.

Le terrain à céder est attenant à la parcelle YR 437 qu'ils possèdent est à une superficie de 27 m².

La parcelle avait été achetée par les dites personnes en 2011 et leur avait coûté 66 000 € pour une superficie de 6 a 88 ca, ce qui représente 95,93 €/m².

Sachant que nous avons payé le bornage pour un montant de 810 €, il nous faut définir un prix global (bornage + terrain).

Monsieur le Maire propose le prix de vente à 864 €. Il est précisé que le notaire habilité est maître BONNAY.

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, cette proposition et la vente de la parcelle concernée.

○ **011/2020 : Repas des aînés / Précision à la délibération n°095/2019**

Il s'agit de compléter la délibération n°95/2019 concernant le repas des anciens qui a eu lieu le dimanche 26 janvier 2020.

En effet, la délibération ne précise pas que le repas est facturé 20 euros aux membres du conseil municipal et à leur conjoint.

Il convient d'apporter cette précision afin de permettre l'encaissement des repas des élus ayant participé au banquet.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal, valident le tarif de 20 euros le repas servis au banquet des aînés pour les membres du conseil municipal et leur conjoint.

QUESTIONS DIVERSES

- Proposition d'une exposition à la bibliothèque dans le cadre de l'année de la bande dessinée : « Les compagnons de notre enfance »
 - Exposition d'œuvres (81 pièces dont 5 planches originales, de mi-mai à fin juin – coût : 1500 euros)
Le Conseil Municipal approuve et valide le projet.
- Mme SAMAKÉ demande que des pots en béton ou fabriqués par les services techniques de la commune soient installés dans le lotissement des Coquelicots, pour remplacer les chicanes installées provisoirement.

▪ Agenda

- Vœux de Madame la Sous-Préfète : Mercredi 29/01, à 18h30.
- Vœux du Président du PETR-UCCSA : Jeudi 30/01, à 19h00
- Réunion avec les associations partenaires pour l'accueil et l'intégration des migrants (programmation des actions 2020) : Jeudi 5/02, à 18h00
- Réunion pour le rond-point Aldi : Vendredi 7 février, à 10h00, en présence de la direction de la voirie départementale

Les différents points de l'ordre du jour ayant été présentés et votés, Monsieur le Maire lève la séance à 21h00.

Le secrétaire de séance,


Monsieur Eric BREME



